

COMITE INTERNATIONAL POUR LE RESPECT ET L'APPLICATION DE LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

56^{ème} SESSION DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

BANJUL, GAMBIE, 21 avril – 7 mai 2015

Madame la Présidente,

Honorables Commissaires,

Excellences, Mesdames, Messieurs et chers collègues de la société civile,

La 56^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples qui nous réunit à Banjul se tient au moment même où notre continent pleure plusieurs milliers de ses enfants fuyant la misère, l'arbitraire de la raison d'Etat l'injustice et la violence, disparaissent chaque jour en Méditerranée ou aux portes de l'Europe.

Violence absurde et xénophobie en Afrique du Sud, pays qui a abrité pourtant en 2001 la Conférence Mondiale historique des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Le CIRAC demande aux autorités sud africaines de mettre un terme aux meurtres et de sanctionner de manière exemplaire les auteurs et commanditaires de ces crimes contre l'humanité qui offensent nos traditions séculaires et violent les dispositions pertinentes de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Violence en République Démocratique du Congo, où le Gouvernement tente, maladroitement, de dissimuler l'horreur révélée par la mise au jour d'une fosse commune contenant plus de 400 corps, dans la banlieue de Kinshasa. « Enterrement collectif », « tombe commune », la cacophonie sémantique qui entoure toute cette énième affaire révèle l'embarras des autorités politiques de Kinshasa. Le **CIRAC demande à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de constituer une commission d'enquête indépendante sur cette affaire d'une extrême gravité et que les auteurs de cette barbarie soient traduits devant les juridictions internationales compétentes.**

Il convient de rappeler que le règne de M. Kabila est jalonné, depuis 15 ans, de crimes contre l'humanité, de viols, de morts suspectes et d'assassinats jamais élucidés, dont celui **du défenseur des droits de l'homme Floribert CHEBEYA, en 2010, et de son chauffeur Fidèle BAZANA dont le corps n'a jamais été retrouvé, dans les bureaux de l'Inspecteur de la Police Nationale. Il faut rappeler la détention arbitraire d'opposants politiques comme le parlementaire DIOMI NDONGALA et l'avocat Jean-Claude MUYAMBO qui continuent de croupir en prison.** Il est temps, maintenant, de mettre un terme à cette épopée sanglante, qui dure depuis bientôt 15 ans ainsi qu'aux souffrances indicibles du peuple congolais, par un **changement démocratique radical** et qu'un **gouvernement plus respectueux des droits de l'homme** préside aux destinées du Congo-Kinshasa.

Notre organisation se félicite de l'adoption par l'Union Africaine d'une Année dédiée aux droits de l'homme en 2016. Nous nous engageons naturellement à soutenir cette initiative qui, nous l'espérons n'est pas une fuite en avant ou un alibi commode pour esquiver les nombreux **défis actuels, non encore relevés** dans le domaine des droits de l'homme et des peuples, du développement humain, de la paix et de la sécurité collective, sur notre continent.

Le Sahara Occidental, la question migratoire et la montée du terrorisme sont les défis majeurs à relever en urgence afin de vaincre les forces qui menacent et fragilisent gravement l'Unité et l'Intégration de l'Afrique.

La crise du Sahara Occidental ne sera résolue durablement qu'aux conditions suivantes :

1. Il faudra que s'instaure un dialogue franc, ouvert et sincère entre le Maroc et l'Algérie, notamment sur la situation des provinces du Sud marocain. Cette solution a donné des résultats satisfaisants lors des négociations entre la Maroc et la Mauritanie sur cette même question du Sahara Occidental.
2. Il faudra que le médiateur désigné par l'Union Africaine pour résoudre la crise du Sahara soit accepté par toutes les parties prenantes à la crise.
3. Il faudra que cesse l'instrumentalisation opportuniste de la crise du Sahara et des peuples concernés, pour répondre à des agendas cachés sur les plans politique, économique et géostratégique.
4. Il faudra que le règlement de cette crise prenne en compte l'Histoire de la région du Sahara Occidental et de son peuplement qui s'étend du Sahara au Sénégal.
5. Il faudra faire échec aux projets de balkanisation visant certains Etats africains afin de créer des micro-Etats, extrêmement vulnérables qui affaiblissent durablement notre continent.
6. Enfin, il faudra, au niveau de l'Union Africaine, réaménager les **frontières héritées de la colonisation**, à la lumière de l'Histoire des peuples africains et leurs intérêts.

Je vous remercie.